



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 1er décembre 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE D'IMPORTANTES PROGRES POUR MIEUX PROTEGER LES NEW YORKAIS CONTRE LES INCIDENTS DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE PETROLE BRUT

Le rapport de situation présente 66 mesures prises pour mettre en œuvre le Décret 125.

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a reçu aujourd'hui un [rapport de situation](#) présentant les progrès importants réalisés par de nombreuses agences de l'Etat pour mieux protéger les communautés et l'environnement de l'Etat de New York contre les risques potentiels associés au transport de pétrole brut. Après avoir reçu la demande du Gouverneur Cuomo d'évaluer la capacité de l'Etat de New York à prévenir et répondre aux accidents de pétrole brut, les agences de l'Etat ont mis en œuvre 66 mesures pour renforcer les normes, réglementations et procédures, afin d'améliorer la sécurité du transport de pétrole brut par chemin de fer et voies navigables dans l'Etat de New York, ainsi que la préparation et la réponse aux déversements.

« Au cours des six derniers mois, notre administration a pris des mesures rapides et plus fermes pour accroître la préparation de l'Etat et mieux protéger les New Yorkais contre la possibilité d'une catastrophe liée au pétrole brut », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Maintenant, il est temps que nos partenaires fédéraux fassent de même. Le gouvernement fédéral joue un rôle essentiel en réglementant cette industrie, et Washington doit se mobiliser afin d'accélérer la mise en œuvre de politiques et règles plus sûres pour le transport de pétrole brut. »

Au début de l'année, les agences de l'Etat ont réalisé une révision coordonnée des procédures de sécurité et de la préparation des services d'intervention d'urgence liées aux expéditions de pétrole brut volatile depuis les champs pétrolifères de Bakken du Dakota du Nord sur près de 1 000 miles en traversant l'Etat de New York. Les agences ont publié un [rapport](#) en avril 2014 contenant 27 recommandations que le gouvernement d'Etat, le gouvernement fédéral et l'industrie doivent suivre pour réduire les risques et accroître la sécurité publique du transport de pétrole brut. Le rapport de situation publié aujourd'hui met en avant les mesures de l'Etat pour mettre en œuvre les recommandations de cette évaluation complète effectuée par plusieurs agences d'Etat.

A ce jour, les agences de l'Etat ont commencé à mettre en œuvre les 12 recommandations du gouvernement d'Etat et cinq ont été complètement mises en place. En particulier, l'Etat de New York a pris 66 mesures pour mieux préparer les premiers intervenants locaux et de l'Etat en cas d'incident de pétrole brut. L'Etat de New York poursuivra ses efforts pour achever de mettre en place toutes ces 12 recommandations.

Les agences fédérales ont commencé à agir sur plusieurs recommandations du rapport, mais à un rythme beaucoup trop lent. L'industrie ferroviaire soutient de nombreuses recommandations de l'Etat, a réalisé des progrès concernant une recommandation, et institué plusieurs mesures volontaires en-dehors des recommandations du rapport. Cependant, l'industrie de production de pétrole a montré de la résistance concernant les normes plus sévères sur les wagons-citernes et les réglementations exigeant que les sociétés réduisent la volatilité du pétrole brut devant être expédié.

L'Etat de New York continuera d'exhorter les représentants fédéraux et de l'industrie à prendre des mesures rapides, afin de mieux protéger les New Yorkais, notamment accélérer la finalisation des réglementations visant à améliorer les normes sur les wagons-citernes et s'engager à réduire la volatilité du pétrole brut en supprimant les gaz dissous avant l'expédition.

Les principales mesures prises par l'Etat de New York comprennent :

- **Effectuer des inspections de sécurité ferroviaire** : Le Département des Transports de l'Etat (NYSDOT) a affecté cinq nouveaux inspecteurs de sécurité ferroviaire pour améliorer les capacités d'application de la sécurité ferroviaire existantes. Le NYSDOT a initié sept inspections éclairées de pétrole brut et s'est associé à l'Administration fédérale des chemins de fer (Federal Railroad Administration) (FRA) pour inspecter 6 664 wagons, notamment 4 656 wagons DOT-111, et 2 564 miles de voies. Suite à cela, 740 défauts d'équipements ferroviaires et de voies ont été détectés ainsi que 12 violations concernant les matières dangereuses.
- **Préparation des premiers intervenants** : Les agences d'Etat ont participé à la formation de CSX sur les wagons-citernes et le transport ferroviaire cet été, destinée au personnel des premiers intervenants locaux de la Vallée de l'Hudson, d'Albany, de Syracuse et de Buffalo, et ont participé à trois exercices de formation de préparation parrainés par le chemin de fer Canadian Pacific et Global Partners LLP. De plus, la Division de la Sécurité Intérieure et des Services d'Urgence de l'Etat (Division of Homeland Security and Emergency Services) (DHSES) a renforcé la formation sur le pétrole brut destinée aux services des pompiers locaux et développé de nouveaux programmes de formation. Le Bureau de Prévention et Contrôle des Incendies de l'Etat (State Office of Fire Prevention and Control) a également prodigué des conseils stratégiques et tactiques pour les opérations des services des pompiers lors de la phase initiale d'un incident ferroviaire pouvant survenir et impliquer du pétrole brut. La DHSES a accès en temps réel aux données de CSX sur les matières dangereuses et a demandé un accès similaire à celles des chemins de fer Canadian Pacific et Norfolk Southern.

- **Mettre à jour et renforcer les plans d'intervention** : Le Département de la Protection de l'Environnement a obtenu l'engagement du gouvernement fédéral à mettre à jour les plans d'intervention en cas de déversement de pétrole brut, attendus depuis longtemps, qui sont exigés par la législation fédérale. De plus, l'Etat, avec la Garde côtière des Etats-Unis, a commencé son évaluation des plans de réaction des navires pour les navires-citernes et remorqueurs transportant du pétrole brut dans l'Etat de New York pour assurer que des protocoles de réponse adaptés tiennent compte des risques spécifiques associés au pétrole brut de Bakken et des sables bitumineux canadiens.
- **Faire pression pour des mesures fédérales énergiques** : Par le biais de réunions, courriers et commentaires formels, l'Etat a demandé aux responsables fédéraux de mettre en œuvre rapidement des changements réglementaires rigoureux qui devraient : améliorer les spécifications de conception des wagons-citernes et accélérer l'élimination progressive des anciens wagons dangereux ; exiger des plans d'intervention en cas de déversement, complets, spécifiques à un lieu pour les trains de pétrole brut ; mettre en œuvre des normes plus strictes pour tester et stabiliser le pétrole brut ; mandater des systèmes de freinage automatisé pour les sociétés de transport ferroviaire ; et réviser le transit de pétrole brut pour assurer les itinéraires les plus appropriés.
- **Exhorter les industries du pétrole et du transport ferroviaire à accroître la sécurité des expéditions** : L'Etat a exhorté l'Institut américain du Pétrole (American Petroleum Institute), le gouvernement fédéral et le gouverneur du Dakota du Nord à prendre des mesures pour éliminer les gaz volatiles du pétrole brut de Bakken avant de l'expédier à travers le pays. Le Commissaire industriel du Dakota du Nord a élaboré des propositions de réglementations afin d'éliminer les gaz à la source et signalé qu'un vote en faveur de ces mesures aurait lieu à la fin du mois.

Le Commissaire du NYSDOT, Joan McDonald, a déclaré : « Sous la direction du Gouverneur Cuomo, le NYSDOT s'est fortement mobilisé pour assurer que les sociétés de fret ferroviaire transportant du pétrole brut se conforment aux réglementations fédérales de sécurité au-travers d'une série d'inspections ciblées. Le Gouverneur Cuomo a également ouvert la voie en invitant l'USDOT à finaliser de nouvelles réglementations attendues depuis longtemps pour les wagons-citernes, une procédure qui est désormais en cours. L'Etat de New York reste engagé à faire tout ce qu'il peut pour protéger les communautés contre les accidents potentiels impliquant le transport de pétrole brut par chemin de fer. »

Le Commissaire du DEC, Joe Martens, a déclaré : « Le Décret 125 du Gouverneur Cuomo nous a donné des orientations claires pour réviser et améliorer la préparation de l'Etat de New York aux déversements de pétrole brut. Au cours des sept premiers mois, nous avons réalisé d'importants progrès pour mettre en oeuvre les recommandations du rapport du Décret 125 et démontrer que l'Etat de New York continue d'être l'Etat le plus énergique de la nation lorsqu'il s'agit de protéger nos communautés et l'environnement. »

Le Commissaire de la DHSES, Jerome M. Hauer, a déclaré : « L'Etat de New York reste engagé à réduire les risques potentiels posés à nos communautés par le transport de pétrole brut de Bakken au-travers de l'Etat de New York. C'est grâce à une approche proactive, complète, de prévention, d'atténuation et d'amélioration de la capacité de réponse que nous pourrions réduire la probabilité d'une catastrophe majeure. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

We Work for the People
Performance * Integrity * Pride